Roubaix : « Quand je prends mes médicaments, ça va beaucoup mieux »

22/08/2010 à 10h48

Julius Yessemba, un Roubaisien de 23 ans, est interpellé à Lille le 22 juin dernier. Il vient d'agresser une jeune femme aux alentours de la gare Lille Flandres. Il lui vole deux téléphones portables, la menace si farouchement qu'elle sort de sa voiture pour retirer de l'argent au guichet. Mais elle avise la police qui met fin à la tentative d'extorsion.

L'interpellé, très énervé, se retrouve en cellule de garde à vue. L'homme vocifère, menace, tente de se suicider avec l'élastique de son slip, se dénude, tapisse les murs de la cellule avec ses excréments et les mange… Le grand jeu. Il se retrouve dans un établissement psychiatrique. On l'incarcère par la suite. « J'étais énervé, on m'avait volé tout mon argent, on ne veut jamais prendre mes plaintes », explique hier le prévenu à la présidente Nourith Reliquet

Le précédent dossier a été renvoyé mais, quand l'agresseur comparaît hier sur le fond, le temps s'est couvert. D'abord, les enquêteurs ont opéré un rapprochement avec une agression dans un commerce de téléphonie mobile Grand-Place à Tourcoing le 17 juin. Ce jour-là, Julius Yessemba arrive dans la boutique, exige un téléphone car on lui a volé le sien. Après vérifications, le vendeur s'aperçoit que le client insistant affiche de nombreux impayés téléphoniques.

Yessemba hurle, sort un couteau de sa poche qu'il pointe vers la gorge du vendeur, embarque le téléphone portable convoité et s'en va. Explications similaires : « On m'avait volé mon portable, je ne comprenais pas pourquoi je n'avais pas le droit d'en avoir un nouveau »

Une troisième affaire remonte à la surface dans la foulée et n'améliore pas le climat général. Le 20 avril dernier à Lille, avenue du Peuple Belge, le prévenu offre de la drogue à des prostituées en échange de rapports sexuels gratuits. Le curieux dealer est interpellé avec du cannabis et 9 gr de cocaïne. « Je ne me drogue pas, la seule drogue que je supporte, c'est la cigarette », conclut le prévenu. Et, quand la présidente Reliquet lui demande pourquoi il réagit avec violence, le prévenu soupire : « Je n'aime pas qu'on m'em… » Et d'ajouter : « Quand je prends mes médicaments, ça va beaucoup mieux ».

Le procureur Jean-Louis Babelære insiste sur les condamnations précédentes obtenues par exemple en Guyane et réclame trois ans. Me Jean-Luc Tigroudja proteste et, vu l'état mental de son client, réclame, un large sursis avec mise à l'épreuve permettant un réel suivi. **Jugement : trois ans dont un avec sursis et mise à l'épreuve.**

Nord Eclair (merci à Witten)